



Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 02-mai-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Coliseum 100

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5186-CA-FR

Code du produit 5186
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Joint de ponçage pour plancher de bois modifié à l'huile

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide ambre clair et clair

État physique Liquide

Odeur Esprits minéraux

Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut induire des anomalies génétiques

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

IF ON SKIN (or hair): Remove/take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water [or shower]

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	64742-47-8	37.53	-	-
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene	98-56-6	23.3	-	-
Odorless Mineral Spirits	68551-17-7	2.7	-	-
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1	-	-
Light aliphatic solvent naphtha	64742-48-9	0.1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir une aide médicale si l'irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion	Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Irritant modéré pour les yeux et la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif si inhalé, ingéré, ou absorbé par la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être dangereuse ou fatale. Des rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Peut causer des dommages au foie, des dommages aux reins et une dépression du système nerveux central. Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Mousse. Eau pulvérisée (brouillard).
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Composés halogénés. Composés azotés.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille sèche, un matériau absorbant, des serviettes ou des chiffons. Nettoyer la zone avec des essences minérales. Laisser les résidus s'évaporer. Laisser sécher le plancher avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant. Ne pas couper, souder, ou un conteneur de ponction.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 ° F. Garder sous clef.
Matières incompatibles	Éviter les matériaux réactifs à l'eau, la chaleur ou le contact avec des peroxydes ou d'autres catalyseurs

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8		TWA: 200 mg/m ³ Skin		
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene 98-56-6	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables. Porter des vêtements de travail normaux qui couvrent la peau.
Protection respiratoire	Aucune en utilisation normale. Si les niveaux de surveillance de l'air démontrent des niveaux supérieurs aux limites applicables, un respirateur correctement ajusté doit être porté pendant l'application.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Liquide ambre clair et clair
Couleur	Clair, ambre clair
Odeur	Esprits minéraux
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	N'est pas applicable	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	139 °C / 282 °F	
Point d'éclair	40.5 °C / 105 °F	
Taux d'évaporation	0.9	(l'acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Ne s'applique pas	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	10.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.0%	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	0.88	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Éviter les matériaux réactifs à l'eau, la chaleur ou le contact avec des peroxydes ou d'autres catalyseurs.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Composés halogénés. Composés azotés.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum Distillates, Hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene 98-56-6	= 13 g/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	= 33 mg/L (Rat) 4 h
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg (Rat)	1000 - 1800 mg/kg (Rabbit)	> 4800 mg/m ³ (Rat) 4 h
Light aliphatic solvent naphtha 64742-48-9	> 6000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	> 8500 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Persistance/Dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene 98-56-6	3.7
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	0.65

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Selon l'article 49 CFR §173.150(f)(1), cette matière doit reclassée comme NA1993, Liquide combustible, n.s.a., si elle est expédiée en vrac

TMD

N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Peinture
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

IATA

N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Peinture
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

IMDG

N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Peinture
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification Non applicable

d'exportation

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Petroleum Distillates, Hydrotreated light	X	X	X		X	X	X	X
1-chloro- 4(trifluoromethyl) benzene	X	X	X	X	X	X	X	X
Odorless Mineral Spirits	X	X	X	X	X	X	X	X
Methyl ethyl ketoxime	X	X	X	X	X	X	X	X
Light aliphatic solvent naphtha	X	X	X		X	X	X	X

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 1	Dangers particuliers Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	27-déc.-2011

Date de révision : 02-mai-2018

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

